

# Compte rendu de la Commission Culture de l'Arize

Mardi 5 mai 2009

Membres présents: Michel Dapot, Rolande Martinez, Patrice Comminge, Roger Lacoste, Roger Berdoulat, Laurent Milhorat, François Moreau.

Delphine Turkawsky, Hervé Barthe.

Membres excusés: Jean Paul Déjean, Jean Pierre Bernabé.

## **1. Réseau des bibliothèques**

### A - Conventions communales

Des conventions d'occupation des bibliothèques doivent être signées entre la Communauté de Communes de l'Arize et les diverses communes concernées (Daumazan sur Arize, La Bastide de Besplas, Le Mas d'Azil et Sabarat). Une étude va être menée par les différentes municipalités pour établir un montant moyen de dépenses (chauffage, électricité, eau). Dès que cette étude sera aboutie, la commission déterminera un prix au m<sup>2</sup> qui permettra de déterminer le loyer de chaque bibliothèque.

Le ménage reste à la charge des communes. Les abonnements au téléphone et à internet sont à la charge de la Communauté de Communes de l'Arize.

Le Service Technique de chaque commune assurera les petits travaux. Le matériel afférent aux animations sera fourni par les communes (chaises, tables).

### B – Budget d'acquisition

Pour l'année 2009, il sera effectué en fin d'année et sera imputé sur le budget 2010.

Une subvention est attribuée par le Conseil Général pour les élèves de maternelle et primaire fréquentant les bibliothèques : 7 euros par élève. Cette subvention permettra de solder les acquisitions pour 2008.

### C – Projet à venir

Pour la fin de l'année 2009, divers projets sont mis en place sur l'ensemble des Bibliothèques :

→ Création du Café des lecteurs de l'Arize qui commencera à Daumazan sur Arize en mai, mais devrait être étendu aux autres bibliothèques.

→ Bicentenaire de la naissance de Napoléon Peyrat, à partir d'une exposition qui commencera au Mas d'Azil le 3 juillet et pourrait tourner sur les autres bibliothèques.

→ Spectacle offert par le Conseil Général pour l'ouverture de la bibliothèque centre ; ce sera un théâtre des ombres. La bibliothèque n'est pas adaptée pour ce genre de spectacle, il se déroulera à la salle multimédia le 16 octobre à 18h00.

→ Certaines associations (Foyer Rural, atelier de peinture, atelier de patchwork) ont proposé d'exposer leurs œuvres dans les bibliothèques. Il serait plus intéressant que ce soit la bibliothèque qui les sollicite.

→ C.D. pour le festival : en 2008, la bibliothèque avait pris l'initiative de présenter les groupes qui venaient ; elle sera reconduite cette année.

#### D – Fréquentation

Pour l'instant, le logiciel de gestion ne permet pas d'obtenir les taux de fréquentation des diverses bibliothèques. Ce problème de paramétrage devrait trouver une solution incessamment.

#### E – Formation

La bibliothécaire principale et le président de la commission culture participeront à une formation à la Bibliothèque centrale de Prêt : « Bibliothécaires et élus, ..... ».

#### F – Echange des collections

Jusqu'à présent, il était réalisé grâce au véhicule d'Arize Loisirs Jeunesse. Il faut régler le problème de l'assurance et continuer de cette façon.

#### G – Déplacement des enfants des écoles de Campagne sur Arize et les Bordes sur Arize

Les enfants des classes de Campagne sur Arize et Les Bordes sur Arize ne doivent pas être pénalisés car il n'existe pas de bibliothèque sur leur village. Les déplacements de ces enfants pourraient être effectués par le Transport à la Demande.

#### H – Initiation à internet

L'initiative est lancée au Mas d'Azil avec Jérémie (envers les jeunes) et un stagiaire qui agit plus vers les anciens.

#### I – Acquisition de livres par la commune de Daumazan sur Arize

La commune de Daumazan sur Arize a acheté des livres en 2008. Le Trésorier refuse de payer les factures dans la mesure où la compétence a été transférée. Il faudra trouver une solution pour ne pas pénaliser plus longtemps les libraires.

#### J – Mise à disposition des collections de La Bastide de Besplas et de Sabarat

La précédente convention a été refusée par le Préfet. Une nouvelle convention précisant que les collections resteront propriété des communes va être reproposée au contrôle de légalité.

## **2. Subventions**

On pourrait récupérer 500 euros sur le montant des subventions. Deux nouvelles associations ont fait une demande :

- Castex sur un évènement musical
- Les planches de boulevard des Bordes sur Arize

Les membres de la commission décident à l'unanimité de proposer 250 euros à chacune des associations.

## **3. Questions diverses**

- Inauguration de l'opération de restauration des cabanes en pierres sèches

Elle aura lieu le vendredi 5 juin à 18h00. Patrice et Hervé s'occupent de la coordination de cette manifestation.

- Planning des chapiteaux

Le planning de réservation des chapiteaux est presque prêt. Trois communes n'ont pas encore répondu : Les Bordes sur Arize, Méras et Gabre.

- Panneaux Patrimoine

Les panneaux sont prêts. Un traducteur en espagnol doit être trouvé (c'est fait !). Il faut arranger le problème du puits de Loubault.

- Propulseur azilien

Il y aura cette année plus d'animations envers la population.

- Cabanes en pierres sèches

Ne pourrait – il pas y avoir d'autres réalisations sur le canton comme la construction de la cabane devant la mairie du Mas d'Azil ?